Sarah Campeau-Lortie

Avocate

Parcours professionnel

Me Sarah Campeau-Lortie exerce principalement dans le domaine du droit du travail et de l'emploi.

À ce titre, elle conseille principalement des entreprises du secteur privé, syndiquées et non syndiquées, œuvrant dans des domaines variés. Elle offre notamment son expertise en matière de relations de travail, de normes du travail, de droits et libertés de la personne et de santé et sécurité du travail. Me Campeau-Lortie est appelée à représenter des employeurs devant différents tribunaux, tant en matière civile et administrative que pénale.

Au cours de son baccalauréat, Me Campeau-Lortie a effectué un stage d'une durée d'un an au sein de la magistrature et a occupé un poste d'auxiliaire de recherche en droit administratif auprès d'un professeur de l'Université Laval.

Se distinguant par ses résultats académiques, elle se retrouve au Tableau d'honneur de la Faculté de droit de l'Université Laval.

Articles

Commentaire – Annulation d'un congédiement fait sans cause juste et suffisante dans le cadre d'une transaction d'entreprise-La Référence

Implications

Depuis 2024 : Membre du comité du journal Proforma du Jeune Barreau de Québec.

Depuis 2023 : Membre du Jeune Barreau de Québec.

Depuis 2021 : Membre du comité juridique de l'A-Droit de Chaudière-Appalaches.

Coordonnées

Téléphone : 581 216-3016

sarah.campeau-lortie@steinmonast.ca

Services offerts

- **Accès à l'information et protection de la vie privée**
- **Accréditation, négociation de convention collective**
- **Arbitrage de grief**
- **Conflit de travail**
- **Discrimination dans l'emploi**
- **Droit administratif et civil**
- **Droit du travail et de l'emploi**
- **Droit du travail, de l'emploi et de l'immigration**
- **Équité salariale**
- **Lésions professionnelles**
- **Santé et sécurité au travail**

Formation

LL.B., Droit, 2022, Université Laval - Certificat en science politique, 2021, Université Laval - B.A., Relations industrielles, 2018, Université Laval

Admission au barreau

2023